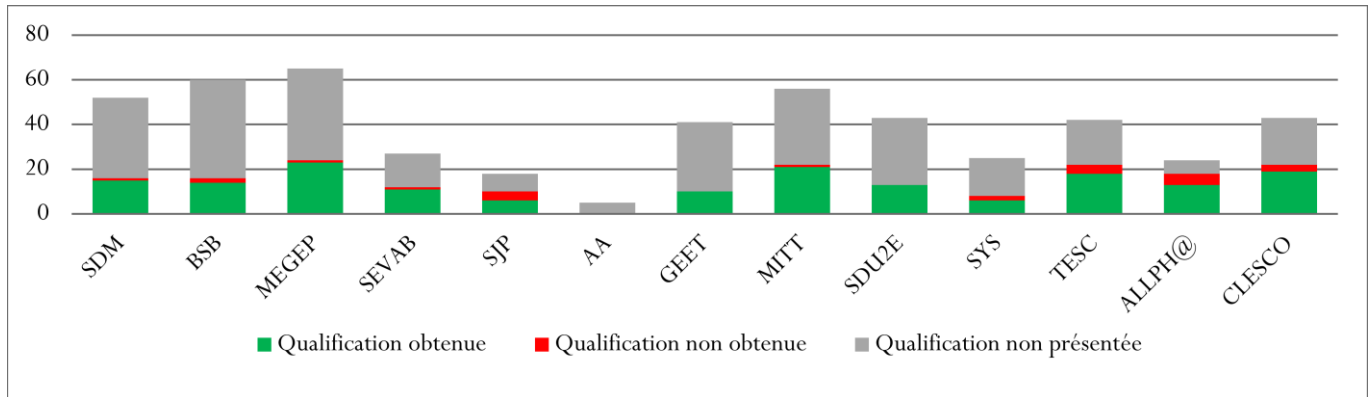


## Que font les docteurs de l'Université de Toulouse l'année suivant la soutenance ?

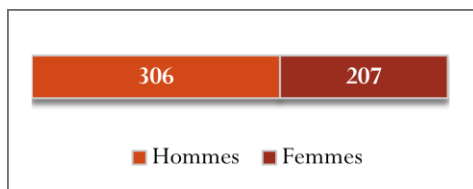
Certains passent la qualification, étape incontournable pour se présenter à un concours de Maître de Conférences. Cependant, on remarque que le nombre de jeunes docteurs passant la qualification après leur soutenance varie en fonction de leur discipline, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous concernant l'ensemble des répondants docteurs 2014 à l'enquête réalisée en mars 2015 (compte-tenu des faibles effectifs, les résultats sont exprimés en chiffres).



## Qui sont les docteurs 2014 ayant répondu à l'enquête de l'observatoire ?

801 docteurs diplômés en 2014 ont été interrogés sur leur situation au 1er janvier 2015, 513 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse est de 64%.

### Genre



### Nationalité



- Age médian d'entrée en doctorat **25 ans**
- Age médian de sortie du doctorat **29 ans**

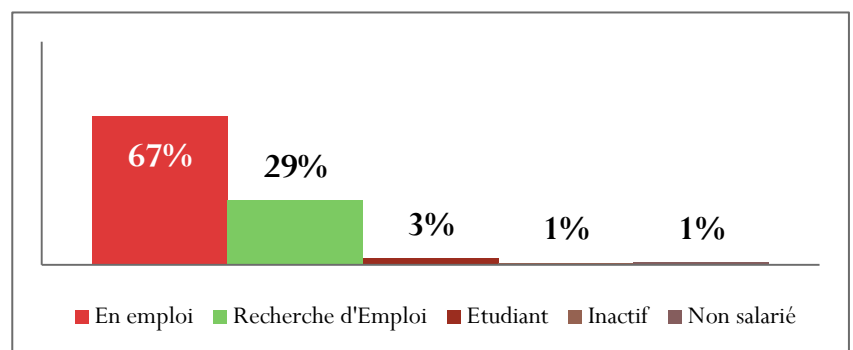
Retrouvez l'ensemble des résultats de l'observatoire du doctorat sur : [Cliquez ici](#)

## 67 % des docteurs sont en emploi au 1er janvier 2015.

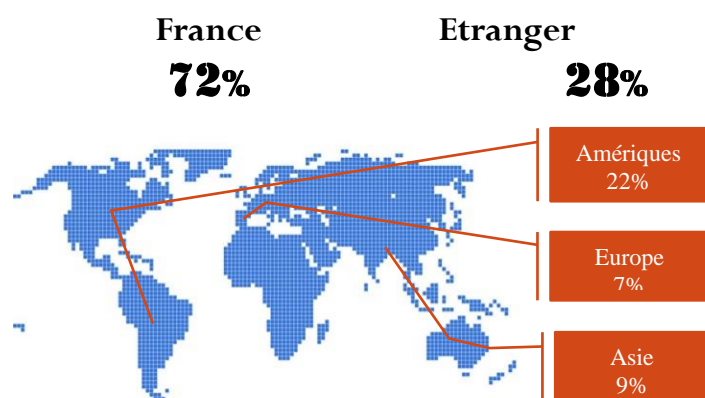
### Situation des docteurs 2014 au 1er janvier 2015

29% de nos jeunes docteurs sont en situation de recherche d'emploi l'année suivant la thèse, cette proportion importante ne peut que nous alerter sur la nécessité de se préoccuper de son avenir professionnel en amont de la soutenance. Quant aux docteurs ayant déclarés être en emploi au 1er janvier, on observe que seuls 28% d'entre eux sont en CDI et 18% sont fonctionnaires. La moitié des docteurs en emploi sont en contrat à durée déterminée (48%), enfin 12% nous indiquent avoir un contrat étranger.

### 67 % des docteurs sont en emploi au 1er janvier 2015.



## Localisation de l'emploi des docteurs 2014



## Docteurs et entreprises : une méconnaissance mutuelle ?



© : Le Monde

La méconnaissance est « mutuelle », reconnaît Juliette Guérin, porte-parole de la Confédération des jeunes chercheurs. Les docteurs, dont les deux tiers souhaitent travailler dans la recherche publique, selon une étude ANDès-Association pour l'emploi des cadres (APEC), n'ont pas toujours une image positive de l'entreprise. Ils appréhendent souvent un manque de liberté de recherche ou la pression subie de la part de la hiérarchie, par exemple.

Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Pour accéder à l'article : [cliquez ici](#)

## Startup : 7 nouvelles pépites de l'Incubateur Midi-Pyrénées et des chercheurs à l'honneur



© : Objectifnews

Plateforme de location de matériel agricole, service d'optimisation des travaux ou encore logiciel pour surveiller l'érosion du littoral... Sept nouveaux projets viennent d'intégrer officiellement l'Incubateur Midi-Pyrénées. Parmi les lauréats : deux chercheurs en biologie hébergés au sein de l'Itav à l'Oncopole de Toulouse & deux chercheurs toulousains qui ont décidé d'exploiter un logiciel qu'ils ont développé au sein de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Issu du laboratoire de recherche en ingénierie des matériaux (Crimat-CNRS), Romain Espherre a quant à lui exporté un procédé innovant pour fabriquer des pièces techniques à partir d'une poudre céramique ou métallique.

Source : <http://objectifnews.latribune.fr>

Pour accéder à l'article : [cliquez ici](#)

## Thierry Mandon : « Les recrutements de la fonction publique devront faire une place aux docteurs »



© : Le Monde

« Toutes les mesures ne sont pas arrêtées. Mais, d'ores et déjà, nous allons organiser dès 2017 un concours d'agrégation réservé aux titulaires d'un doctorat. Cette nouvelle voie de recrutement concernera jusqu'à 15 % des postes. Le concours portera notamment sur la recherche. Ces néoagréés pourront poursuivre leur carrière comme enseignants de lycée ou en premier cycle universitaire. D'autre part, tous les recrutements de la fonction publique devront faire une place aux docteurs, administration par administration, pour les postes de cadre de catégorie A et plus. Trois cas de figure pourront exister : la création d'un concours spécifique, l'adaptation d'un concours existant, le recrutement direct sur des besoins spécifiques. »

Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Pour accéder à l'article : [cliquez ici](#) et [ici](#)

## Embaucher un Bac+8 rapporte davantage à une société qu'il ne lui coûte



© : UT

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est la deuxième niche fiscale du budget 2016, avec 5,5 milliards d'euros remboursés pour soutenir l'effort de recherche et développement (R&D) de plus de 20400 entreprises déclarant avoir de telles activités. Environ 1,7 % de cette enveloppe cible plus spécifiquement l'emploi des jeunes docteurs. Pour l'entreprise, signer un CDI avec un docteur lui rapporte 20 % de plus qu'il ne lui coûte, depuis la dernière réforme du CIR, en 2008. Le dispositif prend, en effet, en compte le salaire, dont l'assiette de calcul est quadruplée, mais aussi les frais de fonctionnement pendant deux ans.

Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Pour accéder à l'article : [cliquez ici](#)

### Où nous trouver ?

#### Maison de la Recherche & de la Valorisation (MRV)

118 Route de Narbonne  
31062 Toulouse

Métro Ligne B - Arrêt Faculté de Pharmacie

### Contact

#### École des Docteurs

Directrice de Publication :  
Monique Martinez-Thomas

[ecoledesdocteurs@univ-toulouse.fr](mailto:ecoledesdocteurs@univ-toulouse.fr)

[www.univ-toulouse.fr](http://www.univ-toulouse.fr)

### Follow Us !



Facebook  
[Ecole des Docteurs de l'Université de Toulouse](#)



Twitter  
[@Univ\\_Toulouse](#)